



Le titre de « Juste parmi les Nations »

Le titre de « Juste parmi les Nations » est attribué nominativement, à titre individuel, à une personne physique et ne peut pas concerner un groupe d'individus, une commune, une collectivité ou un pays. Il est matérialisé par la remise d'un diplôme d'honneur et d'une médaille

Le Chambon sur Lignon : Diplôme d'honneur et stèle à Yad Vashem

En 1990, l'Institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné à titre collectif, au Chambon sur Lignon et aux communes environnantes, un diplôme d'honneur par lequel « le peuple d'Israël leur rend hommage pour leur contribution au sauvetage des juifs pendant la seconde guerre mondiale ».



Stèle en hommage aux habitants du Chambon-sur-Lignon et des communes voisines dans le Jardin des Justes à Yad Vashem

Diplôme d'Honneur de Yad Vashem pour Le Chambon-sur-Lignon et les communes voisines

Le Réseau « Villes et Villages des Justes de France »

L'adhésion au Réseau « Villes et Villages des Justes de France » ne signifie en aucun cas l'attribution à la commune du titre de « Juste parmi les Nations », ni d'aucun autre titre faisant référence aux Justes (tels que « Ville des Justes », « Ville des Justes oubliée »...), hormis celui de « Membre du Réseau Villes et Villages des Justes de France ».

Monument au « Juste inconnu » à Yad Vashem

Création de Shelomo Selinger, 1987

